



HYDROBRU

Intercommunale bruxelloise de distribution et d'assainissement d'eau
HYDROBRU - Société Coopérative à responsabilité limitée
Services administratif et technique: c/o VIVAQUA, 17-19 bd. de l'Impératrice, 1000 Bruxelles
TVA BE 0237.679.494 RPM Bruxelles
IBAN : BE52 0980 1178 4309 - BIC : GKCC BEBB

Téléphones utiles, informations et communications : voir versos S.V.P.

ASSOCIATION DE COPROPRIETAIRES
C/O MME LAMBRE FLORENCE
R FRANCOIS BOSSAERTS, 78
1030 BRUXELLES

FACTURE n° 13.18297.058.31

BRU1 / 13 du 14/09/2015

Matricule: 13.18297.1

Concerne : SCHAERBEEK, R FRANCOIS BOSSAERTS, 78
ASSOCIATION DE PROPRIETAIRES

FACTURE INTERMEDIAIRE (période du 12/06/2015 au 12/09/2015)

Facture trimestrielle établie sur base de votre consommation moyenne journalière
Pour la somme horaire T.V.A. de

Pour la somme hors T.V.A. de
T.V.A. 6,00 % (base d'imposition 371,45 EUR)

371,45 EUR
22,29 EUR

Total facture à payer avant le 29/09/2015

393 74 EUR

Autre montant exigible (détail en annexe)

393.74 EUR

Total à Payer

787.48 EUR

Nous vous prions instamment d'utiliser le bulletin de paiement ci-dessous. - Votre IBAN se trouve sur vos extraits de compte.
L'intercommunal contribue à la préservation de l'environnement. Le paiement direct peut être effectué par Internet.

REFERENCES

ORDRE DE VIREMENT

Date d'exécution souhaitée dans le futur	Montant	EUR	CENT
	787	48	
Compte donneur d'ordre (IBAN)			
Nom et adresse donneur d'ordre	ASSOCIATION DE COPROPRIETAIRES C/O MME LAMBRE FLORENCE R FRANCOIS BOSSAERTS, 78 1030 BRUXELLES		
Compte bénéficiaire (IBAN)	BE52096011784309		
BIC bénéficiaire	GKCCBEBB		
Nom et adresse bénéficiaire	HYDROBRU BD DE L IMPERATRICE, 17-19 1000 BRUXELLES		
Communication	++131/8297/05831++		

INFORMATIONS

Téléphones utiles concernant

- les paiements.....	02/518.88.10
- la redevance d'assainissement.....	02/518.88.10 02/518.88.08
- la consommation d'eau.....	02/518.88.08
- les ventes et déménagements.....	02/518.88.08
- la conformité des installations privées.....	02/518.82.75
- les travaux de distribution d'eau.....	02/739.52.25
- les travaux d'égout	02/775.86.23
- Garde (permanence technique 24h/24).....	02/739.52.11
- le laboratoire.....	02/629.49.11
Site web	www.hydrobru.be
Fax	02/518.81.52

Les "Conditions générales de la distribution d'eau et des services d'assainissement" et la charte "Qualité de services" par laquelle l'intercommunale garantit un certain nombre de services au consommateur sont disponibles sur simple demande et sur son site internet : www.hydrobru.be

La redevance d'abonnement à la distribution d'eau

La redevance annuelle d'abonnement donne droit à l'abonné d'user de la distribution publique d'eau.
Elle est due en début d'exercice, qu'il y ait ou non consommation d'eau.

Redevance d'assainissement

Le montant de la redevance est calculé au prorata de la consommation d'eau facturée.

Heures d'ouvertures

Du lundi au vendredi : de 08h30 à 16h00

Le paiement

Facilitez-vous la tâche et évitez les oubliés générant des frais de rappel en optant dès aujourd'hui pour la domiciliation de vos factures. Le formulaire est disponible par simple appel au 02/518.88.10 ou via e-mail à hb@vivaqua.be

Si pour cause d'oubli de votre part, cette facture devait vous être rappelée, nous devrions la majorer de frais administratifs

Contact

Un formulaire de contact dynamique est disponible sur notre site internet.

Révision périodique légale des compteurs

Tout appareil est remplacé systématiquement par le distributeur sans frais pour l'abonné 8 ou 16 ans maximum après son placement, en fonction de son débit nominal.
Le personnel chargé de l'exécution de ce travail se présente toujours en tenue distinctive et en possession d'un badge d'identification.

La législation relative à la protection de la vie privée est d'application en ce qui concerne l'utilisation des informations personnelles.

COMMUNICATION(S)



Intercommunale bruxelloise de distribution et d'assainissement d'eau
 HYDROBRU - Société Coopérative à responsabilité limitée
 Services administratif et technique: c/o VIVAQUA, 17-19 bd. de l'Impératrice, 1000 Bruxelles
 TVA BE.0237.679.494 RPM Bruxelles
 IBAN : BE52 0960 1178 4309 - BIC : GKCC BEBB

ASSOCIATION DE COPROPRIETAIRES
 C/O MME LAMBRE FLORENCE
 R FRANCOIS BOSSAERTS, 78
 1030 BRUXELLES

BRU1 / 13

Annexe à la

FACTURE n° 13.18297.058.31 du 14/09/2015

Référence	Date	Echéance	Montant	Taxe d'environnement (1)	Frais	Reçu	Solde
Autre(s) facture(s) dont le paiement est exigible							
13.18297.057.30	12/06/2015	29/06/2015	393,74				393,74 EUR
Total							393,74 EUR

(1) Les montants repris dans la colonne taxe d'environnement sont poursuivis par la Région de Bruxelles-Capitale.

Les factures (et frais y attachés) poursuivies par la voie judiciaire ne sont pas reprises ci-dessus.

